

■ **JPL Informatique S.A.**, à Saint-Sulpice (VD), analyse et conseil dans le domaine informatique (FOSC du 27.06.2002, p. 18). Selon contrat de fusion du 5 novembre 2002 et bilan au 31 août 2002, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 199'515.57) et le passif (CHF 197'368.77), soit un actif net de CHF 2'146.80, de la société 'JPL Ingénierie et Services S.A.', à Saint-Sulpice (VD). La fusion a lieu sans augmentation du capital-actions dans la mesure où la société absorbante détient toutes les actions de la société absorbée.

Journal no 10934 du 13.11.2002
(00734682 / CH-550.0.144.861-5)